

07 juil 2021 -14:30

Mise en lumière architecturale au Parc du Cinquanteaire

Le Parc du Cinquanteaire, au cœur de Bruxelles et des institutions européennes, s'illumine. Beliris, le maître d'ouvrage public bruxellois, a installé des éclairages autour des musées et des Arcades afin que ce beau patrimoine puisse également être admiré en soirée. Hier soir, les derniers tests et réglages ont eu lieu sous l'œil attentif du bureau d'études Studio d'Urbanisme JP Majot et de l'entrepreneur VSE.

Les bâtiments classés sont mis en valeur grâce à un éclairage installé discrètement sur les façades et des lampadaires disposés sur l'esplanade au niveau de l'Hémicycle et sur les terrasses de la Halle Bordiau jusqu'à la Rotonde. Grâce à un système centralisé, l'éclairage s'allume automatiquement en fonction des saisons de l'occupation temporaire du site.

« Fini les spots aveuglants, énergivores avec des lumières complètement disparates, l'éclairage est désormais plus esthétique, plus doux, plus subtil. Il met en valeur les éléments architecturaux comme les statues, les colonnes et chapiteaux. Il accentue les reliefs de la façade avec une lumière plus chaude au niveau des galeries et des voûtes, et plus neutre pour les éléments qui s'élèvent vers le ciel », se réjouit la ministre en charge de Beliris, Karine Lalieux.

« La Belgique peut être fière de son patrimoine historique, comme le Cinquanteaire. » ajoute le Secrétaire d'État Mathieu Michel, en charge de la Régie des bâtiments. « Quelques semaines après avoir présenté l'évolution des rénovations de la toiture, le Cinquanteaire s'offre une magnifique mise en lumière architecturale. Un 'relighting' qui souligne bien sûr l'esthétique du site mais plus encore, contribue à rendre notre patrimoine plus respectueux de l'environnement et moins énergivore. »

Depuis sa création, le Parc du Cinquanteaire est un lieu d'expositions temporaires et d'évènements principalement nocturnes. L'éclairage permet de créer des ambiances différentes, de la plus lumineuse à la plus intime, selon les évènements : concerts, festivals urbains.

Après minuit, l'éclairage se limite à certains éléments architecturaux, tant pour limiter la pollution lumineuse et respecter la faune que pour économiser l'énergie. L'éclairage nocturne fonctionnel se focalise sur la mobilité douce. L'extinction partielle des lumières la nuit représente un peu plus d'un tiers d'économie. En combinaison avec les lampes LED et une régulation optimisée, la consommation annuelle estimée est réduite de près de moitié.

Le nouvel éclairage fait honneur à l'architecture des bâtiments. Inclus dans la programmation de *Bright Brussels, Festival of Light* qui se déroulera cet automne dès le 28 octobre, le Cinquanteaire est à redécouvrir sous un autre jour.

Le budget de ce projet d'éclairage s'élève à 1,3 million d'euros, dont 70 % financés par Beliris et 30 % par la Régie des Bâtiments.



Beliris
SPF Mobilité et Transports
Rue du Progrès 56
1210 Brussel
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.beliris.be>

Marianne Hiernaux
Porte-parole FR - Responsable
communication
+32 475 82 43 41
marianne.hiernaux@mobilit.fgov.be

Elien De Swaef
Porte-parole NL - Experte en
communication
+32 475 85 65 77
elien.deswaef@mobilit.fgov.be